

PS et MR liégeois ouvrent une porte à la vente de L'Avenir au groupe IPM

■ Marcourt (PS) et Bacquelaine (MR) réagissent à la motion votée mercredi par le Parlement wallon.

Si le Parlement wallon a voté mercredi une motion – à l’unanimité – pour sortir les Éditions de L’Avenir de Nethys, il ne faut pas se leurrer : les vrais leviers restent en principauté de Liège. L’actionnariat de Publifin, l’intercommunale qui chapeaute Nethys, c’est la Province de Liège. La majorité PS-MR, qui vient d’être reconduite, détient donc les clés de la décision finale au-delà des positionnements politiques des partis via les députés régionaux. Quelle est la tendance ? Il semble y avoir une ouverture chez les deux partenaires.

Marcourt : “Vendre, pourquoi pas ?”

Pour le président de la fédération provinciale du PS liégeois, Jean-Claude Marcourt, il appartient désormais au gouvernement wallon de mettre en œuvre la sortie du quotidien wallon du giron de Publifin et de Nethys, sa filiale dirigée par Stéphane Moreau. Au-delà de la simple mise en œuvre de la motion votée par tous les parlementaires wallons, Jean-Claude Marcourt approuve l’idée même d’une cession de L’Avenir. “*Pourquoi pas ? À la condition que ce soit pour un meilleur avenir.*” Le grand patron des socialistes liégeois est-il alors favorable à un rachat des Éditions de L’Avenir par le groupe IPM sur la base de l’offre récemment remise (lire ci-contre) ? Jean-Claude Marcourt reste plus prudent mais ne s’oppose pas a priori : “*Il faudra voir avec l’actionnaire (Publifin, NdLR) lorsqu’il y aura une offre inconditionnelle remise par IPM.*” Rappelons toutefois que les autorités provinciales, où le PS et le MR sont à la manœuvre, sont justement cet actionnaire auquel Jean-Claude Marcourt fait référence.

Du côté des libéraux, Daniel Bacquelaine, ministre fédéral des Pensions et président de la fédération liégeoise du parti, est plus affirmatif. “*J’étais déjà opposé à l’époque à l’achat de L’Avenir par Tecteo (l’ancien nom de Publifin, NdLR), confie-t-il. Je n’ai pas changé d’avis. Les pouvoirs publics n’ont pas vocation à posséder des groupes de presse. Je ne suis d’ailleurs pas favorable à un portage public temporaire par la Région wallonne. Nethys doit vendre l’ensemble de ses activités de presse, en Wallonie comme à l’étranger.*”

Bacquelaine : “Maintenir le pluralisme”

Au sujet de l’offre de rachat (sans plan de licenciement collectif) remise par le CEO du groupe IPM, François le Hodey, Daniel Bacquelaine la voit comme une bonne solution. Selon lui, il faut l’analyser sans plus attendre. “*Le conseil d’administration de Nethys doit prendre l’offre d’IPM en considération très sérieusement et cela le plus rapidement possible. Cette solution permettra par ailleurs le maintien du pluralisme dans la presse francophone.*”

Enfin, Daniel Bacquelaine balaie l’un des arguments avancés par Jos Donvil, l’actuel administrateur-délégué de L’Avenir, pour justifier le maintien du journal régional au sein de Publifin/Nethys. Jos Donvil estime que l’une des forces de cette alliance économique réside dans les synergies possibles entre L’Avenir et Voo, l’opérateur internet, de téléphonie et de téléphonie mobile détenu également par Nethys. “*Cette idée de lier L’Avenir à Voo, c’est le projet de Jos Donvil, oui. Pour moi, il n’y a aucune incompatibilité entre les objectifs d’un groupe de presse et d’un câblodistributeur tel que Voo mais ce n’est pas pour autant que le journal en question doit être forcément intégré au sein de la même entreprise.*”

Frédéric Chardon

Le groupe IPM a déposé son offre de rachat auprès de Nethys

La marque d'intérêt exprimée le 29 octobre par le groupe IPM (éditeur de *La Libre Belgique* et de *La Dernière Heure*) pour une reprise des Éditions de l'Avenir (EdA) s'est transformée en offre de rachat. "IPM Group a adressé, ce lundi (19 novembre), une offre d'achat à Nethys pour son pôle belge presse", a fait savoir hier François le Hodey, administrateur-délégué. C'est là une nouvelle étape franchie dans un dossier complexe marqué, d'un côté, par la négociation d'un plan de restructuration prévoyant de licencier 60 équivalents temps plein à l'Avenir et, d'autre part, par le vote unanime au Parlement wallon, mercredi, d'une motion demandant au gouvernement régional de sortir le groupe de presse du giron de Publifin/Nethys et de tout faire pour trouver un repreneur.

À ce jour, IPM est le seul à avoir déposé une offre pour une reprise des journaux et magazines d'EdA (*L'Avenir*, *Moustique*, *Télé Pocket*...). Il nous revient qu'une offre, formulée par un homme d'affaires installé en France, aurait aussi été déposée pour la reprise des activités françaises de Nethys (*Nice-Matin* et *La Provence*). Du côté de Nethys, on continue à dire que les Éditions de l'Avenir ne sont pas à vendre.

Un grand risque économique

L'offre de rachat faite par IPM est soumise à deux conditions. IPM demande, d'une part, la suspension du plan social en cours de négociation et, d'autre part, l'arrêt du projet de changement de format et de maquette de *L'Avenir* et son impression sur les rotatives du groupe Rossel. Selon François Le Hodey, les partis politiques qui contrôlent *L'Avenir* via l'intercommunale liégeoise Publifin – PS et MR en tête (lire ci-contre) – doivent prendre "les initiatives urgentes qui s'imposent" afin d'éviter "des décisions irréversibles" prises dans la précipitation. On ignore ainsi toujours si un contrat d'impression a été signé avec Rossel. L'administrateur-délégué d'IPM ajoute que changer le format et la maquette du journal "dans l'extrême urgence" (le changement est prévu le 18 décembre) fera courir un trop grand risque économique. "C'est aussi faire un pas de plus dans une potentielle consolidation sans ouvrir le débat du pluralisme", ajoute-t-il. M. le Hodey plaide pour conserver le format et la maquette actuelle en transférant l'impression à Europrinter, la filiale belge du Groupe Riccobono, qui n'est autre que le plus gros imprimeur de presse en France.

P.-F.L.